



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114144>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-114144**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-51505

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 07/10/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHU d'AMIENS PICARDIE (établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire Somme Littoral Sud = GHTSLS), Marché public passé pour le compte du CH d'Abbeville

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26800014800125

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80054

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 80

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché d'assurance construction dans le cadre de l'opération de relocalisation des activités de la pharmacie dans le Bâtiment F du CH d'Abbeville - Lot n°1 "Dommages Ouvrage"

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 66510000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Marché d'assurance construction dans le cadre de l'opération de relocalisation des activités de la pharmacie dans le Bâtiment F du CH d'Abbeville. Il s'agit du lot n°1 "Dommages Ouvrage". Les prestations sont définies au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.).

**Critères d'attribution :** Critères d'évaluation des projets : Critère 1 - Prix : 60 points. Critère 2 - Valeur technique : 40 points, constitué des sous-critères suivants : 1. Respect du cahier des charges et niveau des garanties: 20 points, 2. Précision et pertinence des modalités de gestion des contrats et des sinistres ainsi que des délais de traitement des sinistres: 10 points, 3. Qualité du mode d'organisation et de fonctionnement dédié à l'opération et de la démarche d'accompagnement du Maître d'Ouvrage : 5 points, 4. Adéquation des moyens humains dédiés à l'opération: 5 points.

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le lot n°1 "Assurances Dommages Ouvrage" a été notifié au groupement de sociétés BEAH (mandataire) / MAF le 07/10/2024, pour son offre d'un montant global et forfaitaire de 41 129.08 euro (s) T.T.C.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/10/2024**